

# Avis aux personnes intéressées

## Régie de l'énergie

### ***Demande pour obtenir l'autorisation de procéder à des investissements visant l'implantation d'un nouveau système d'information client (Dossier R-4273-2024)***

#### **Objet de la demande**

Gazifère Inc. (**Gazifère**) a déposé le 19 septembre 2024 une demande d'autorisation afin de mettre en place un nouveau Système d'Information Client (**SIC**) en s'intégrant à la plateforme SAP (le « **Projet SAP** ») utilisée par sa société mère Enbridge Inc. Gazifère souhaite ainsi mettre en place un nouveau SIC répondant davantage à ses besoins et à ceux de ses clients, celui-ci vise à remplacer un système ayant été déployé en 2009.

Gazifère estime le coût du Projet à 4,96 M\$ et prévoit que sa réalisation, s'étalant sur une période de 15 à 18 mois, devrait débuter en janvier 2025 pour se terminer au deuxième ou troisième trimestre de l'année 2026.

Gazifère demande également de créer un compte de frais reportés (CFR) pour y comptabiliser les coûts reliés au Projet.

La demande est soumise en vertu des articles 32 et 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la **Loi**), ainsi qu'en vertu de l'article 1 du *Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie* (le **Règlement**).

#### **Procédure d'examen de la demande**

La Régie traitera cette demande par voie de consultation et ne juge pas nécessaire de solliciter d'interventions formelles au dossier.

Les personnes intéressées pourront soumettre des commentaires à la Régie, avec copie à Gazifère, **au plus tard le 19 novembre 2024 à 12 h**. Gazifère pourra répondre à ces commentaires **au plus tard le 25 novembre 2024 à 12 h**.

Les commentaires doivent préciser l'identité et les coordonnées de leur auteur et être accompagnés d'une description de la nature de son intérêt et de tout renseignement pertinent qui les explique ou les appuie.

La demande de Gazifère, les documents afférents, la Loi ainsi que le Règlement sont disponibles sur le site internet de la Régie au [www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca).

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone ou par courriel.

#### **Le Secrétaire**

Régie de l'énergie

500, boulevard René-Lévesque Ouest, 5<sup>e</sup> étage, bureau 5.100

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452

Courriel : [greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)

